

# ENVIRONNEMENTS URBAINS ACCESSIBLES : VISIONS DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

*« La démarche Ville-amie des Aînés en France, bilan et perspectives »*

Pierre-Olivier **LEFEBVRE**

Délégué général du Réseau Francophone des Villes- amies des Aînés

- Bonjour.

Je suis très content d'être à Angers car j'y ai vécu cinq années. Une ville amie des aînés, c'est avant tout une ville ouverte au vieillissement. La démarche « villes amies des aînés », c'est changer de paradigme. Il ne faut pas confondre le vieillissement démographique avec un problème de société. C'est un enjeu, c'est un défi, mais on nous propose d'innover et on a la chance de pouvoir inventer le XXI<sup>e</sup> siècle. Pourquoi cela devrait être moins bien, sous prétexte que cela sera différent ?

Notre démarche consiste à regarder le potentiel que chacun a « avec son âge » et non « à cause de son âge », et donc ce que l'on devra compenser. Dans une histoire de vie individuelle, il doit être possible de se dire que les années que l'on a à vivre en bonne santé doivent avant tout pouvoir être vécues de façon intégrée dans notre territoire.

J'ai entendu des personnes ce matin qui parlaient de statistiques des plus de 60 ans alors que certains avaient eux-mêmes plus de 60 ans. Mais ils semblaient considérer que les vieux, c'était les autres. J'ai 52 ans. J'ai lu dans le train que l'OMS disait que le vieillissement commençait à 50 ans. Je vous présente donc un jeune vieux. C'est bien de se dire que l'on est vieux et que l'on va bien. Ça nous permet d'envisager la vieillesse positivement, et c'est précisément ce qu'est une ville amie des aînés.

Au-delà de ces questions de mots, c'est un défi politique. On ne peut pas considérer que l'on va vivre avec différentes générations à la retraite si l'on considère qu'elles n'ont pas vraiment leur place comme habitantes à part entière. Certains élus parlent de LEURS personnes âgées et de LEURS vieux. Quand on renvoie les gens à quelque chose dont ils ont besoin, on ne leur permet pas d'être habitant ou citoyen à part entière.

La démarche Villes Amies des Aînés, telle qu'elle a été initiée par l'OMS, s'articule autour de huit thématiques. Celles-ci impliquent l'environnement social et l'environnement bâti. Il y a **l'habitat, les transports et la mobilité, les espaces extérieurs et les bâtiments, la culture et les loisirs, l'information et la communication, la participation citoyenne et l'emploi, le lien social et la solidarité, l'autonomie, les services et les soins**. Et volontairement, les soins, c'est le dernier.

En effet, en France, le système de gérontologie sociale a plutôt bien appris à gérer ces questions de soins, de santé, de médico-social même si nous avons des choses à améliorer sur les questions de financement.

Ces huit thématiques démontrent qu'il faut arrêter de se dire que quand c'est le vieillissement, ça doit être renvoyé au médico-social. Cela doit d'abord être traité comme une façon d'être intégré dans la ville, il faut relier les choses au lieu de les opposer.

La démarche « villes amies des aînés », réfléchit à une façon de lutter contre l'âgisme, ce racisme de l'âge, qui est plus compliqué qu'il n'y paraît. Le changement des mentalités et la lutte contre les discriminations liées à l'âge apparaissent essentiels pour réussir l'intégration de tous les aînés dans nos sociétés. Aujourd'hui, les âgés continuent à jouer un rôle dans la société, dans les associations, dans les familles.

Depuis 2005, les discriminations liées à l'âge sont en augmentation. Il s'agit du troisième critère de discrimination après l'origine et le handicap (emploi des seniors, droit à la conduite des âgés, sélection aux soins...).

L'âgisme est une forme de discrimination fondée sur l'âge chronologique ou l'âge présumé. Il est essentiel de mettre un frein à l'âgisme, car il constitue actuellement un obstacle au vieillissement actif. L'un des mythes de la vieillesse consiste à dire que c'est une période de la vie où il est trop tard pour adopter un mode de vie actif, qu'à un âge avancé il vaut mieux se reposer et laisser la place aux plus jeunes.

L'inclusion sociale et le respect des aînés favorisent le vieillissement actif et donc, le vieillissement en bonne santé. Le programme Villes Amies des Aînés, en tant que défenseur du vieillissement actif, s'attache justement à la lutte contre l'âgisme. Celui-ci mène en effet à la discrimination et à l'exclusion. L'éducation des publics à ce sujet afin d'apprendre à changer de regard constitue, de fait, un enjeu primordial.

Quand je parle de cela aux étudiants, ils me disent qu'ils n'ont jamais fait ça. Je leur demande s'ils n'ont jamais râlé contre une personne âgée qui était devant eux à la boulangerie car elle pourrait y aller à un autre moment. Il faudrait donc définir des heures de sortie pour les personnes âgées ?! Qui ne râle pas dans le tramway quand il y a trop de monde à cause des personnes âgées ? Il faudrait donc définir des tranches horaires ?!

Notre démarche est de lutter contre l'âgisme. De faire en sorte que la ville devienne accessible et agréable naturellement à toutes les générations.

Ce matin, nous avons pris connaissance de bonnes actions de prévention. J'ai entendu parler des 450 personnes du CCAS d'Angers qui font du bénévolat car elles ont, à un moment donné de leur vie, la disponibilité pour le faire. Si on imposait aux gens de venir faire une action en s'engageant bénévolement, il ne viendraient pas. Notre démarche est d'arrêter de trop penser intellectuellement

et de permettre cette vie au quotidien qui donne envie aux gens de s'impliquer et de vivre avec leur âge, de sentir qu'elles ont leur place.

Les stéréotypes qui nuisent aux personnes âgées peuvent empêcher les politiques de relever les défis du vieillissement de la population mais également d'empêcher les aînés à participer pleinement aux différentes sphères (sociales, économiques, politiques, culturelles,...) de la société. En effet, personne ne se reconnaît comme étant vieux mais comme un habitant avant tout. Il est nécessaire de trouver des solutions novatrices et de considérer les personnes âgées comme des citoyens à part entière de la société.

Il est de ce fait évident que nous devons intégrer que le vieillissement actif du XXI<sup>ème</sup> siècle est composé d'une multitude de formes, de façons de vivre sa retraite qui se croisent et se cumulent en fonction des générations et des intérêts de chacun : retraite loisirs, retraite active, retraite utilité sociale, retraite citoyenne et / ou retraite familiale.

Être une ville amie des aînés, c'est donc créer un territoire bienveillant vis-à-vis de l'âge et vis-à-vis des âges, au bénéfice de l'ensemble des générations.

Autre chose importante, il faut développer un territoire qui fait que l'on oeuvre sur un sentiment d'appartenance à ce territoire. On se dit qu'il y a quelque chose où l'on sent que l'on fait partie d'un corps et que l'on n'est pas vu uniquement comme un consommateur.

Trouver sa place dans la ville et être intégré aux actions qui sont entreprises dans les territoires devient possible si le programme municipal et les actions opérationnelles mises en œuvre s'adressent à l'ensemble de la population, y compris aux âgés. Cela permet de renforcer le sentiment d'appartenance des aînés et de faire le lien avec leur parcours individuel et collectif au sein de leur commune.

Actuellement, être « vieux » peut durer plusieurs décennies. Il est donc nécessaire de tenir compte de l'hétérogénéité de ce groupe (seniors actifs, retraite loisirs, âgés dépendants, etc.) tout en prenant en compte le fait que l'âge chronologique n'est qu'un indicateurs (pas toujours fiable) parmi tant d'autres.

Le sentiment d'appartenance et d'intégration des aînés à leur ville se développe également de façon transversale à travers l'environnement social et bâti, qui incluent les huit thématiques-clés de l'OMS.

Le sentiment d'appartenance permet de se construire, de s'identifier, d'exister au sein de la société. Pour développer ce sentiment d'appartenance chez les aînés, il est nécessaire de valoriser leur rôle en les encourageant à agir comme principaux acteurs de leur vie et les intégrer pleinement aux décisions dans le cadre de la démarche.

Avoir un regard positif sur l'âge, c'est savoir mettre en place des dispositifs au sein desquels les aînés se sentent les bienvenus, sans pour autant qu'il ne soient étiquetés « spécialement pour les âgés ».

Involontairement, les collectivités créent de l'exclusion en n'adaptant pas les territoires au vieillissement. Aujourd'hui, il faut que l'on soit en capacité d'anticiper afin de créer des villes bienveillantes et ouvertes dans lesquelles l'isolement est une exception.

Il s'agit en fait, pour mettre en œuvre ces pratiques, non pas de cumuler de nouvelles prestations et services que l'on ajouterait au précédent mais de changer de prisme afin d'intégrer dans les projets et réalisations une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des populations vieillissantes.

La troisième chose qui est vraiment essentielle autour de ces huit thématiques, c'est de mettre en place un programme partenarial et participatif. Participatif avec les habitants. Vous avez vu, toutes les questions ont été posées aujourd'hui par des experts. Nous avons visionné un petit film sur la ville d'Angers. Par exemple, il y avait ces pistes cyclables sur les trottoirs. N'est-ce pas un peu dangereux ? Il faut faire participer les habitants de tous âges. On ne doit pas réserver la réflexion d'une ville amie des aînés aux plus de 60 ans. Tous les habitants doivent pouvoir se questionner sur les enjeux des thématiques afin qu'ils puissent exprimer leur façon de voir les choses et contribuer aux choix définitifs.

L'approche participative doit être favorisée à toutes les étapes de la démarche Villes Amies des Aînés. La participation des aînés ainsi que celle de l'ensemble des habitants doit être privilégiée pour identifier les besoins des aînés, pour amener une réponse collective et pour évaluer les actions réalisées. Néanmoins, en aucun cas cette démarche ne doit se transformer en « cahier de doléances » ni en revendication. Ce travail partenarial doit en effet avoir une visée constructive. C'est pour cela qu'une attention toute particulière doit être portée sur l'animation de la démarche participative.

La démarche Villes Amies des Aînés a pour vocation fondamentale de remettre les plus âgés au cœur des décisions prises par les villes. Nombre de dispositifs visant à encourager la participation des aînés sont mis en place dans les villes de France. Il est important d'encourager les aînés à s'exprimer sur la manière dont ils vivent au sein des territoires. Ils sont les mieux placés pour communiquer aux décideurs, via une démarche ascendante, leur vécu de la vie urbaine, les atouts et obstacles des villes au sein desquelles ils vivent.

Et enfin, les partenariats internes (entre les services, élus de délégations diverses...) et externes (avec les associations, bailleurs sociaux, départements et régions...) permettent une adhésion plus